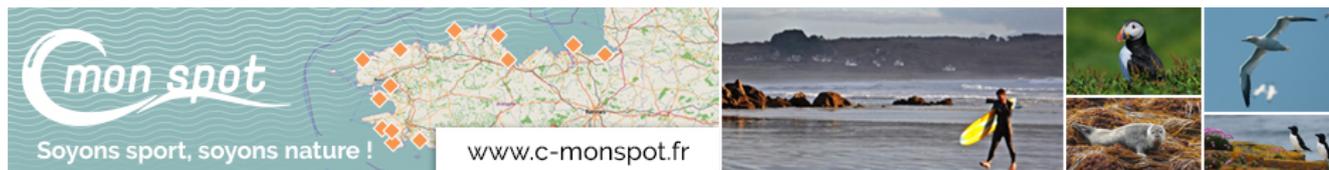


Communiqué de presse

Lundi 8 juin 2020



A NOUS L'OCEAN AVEC « C MON SPOT » ! PRATIQUONS NOS LOISIRS NAUTIQUES EN RESPECTANT LA BIODIVERSITE MARINE

En cette journée mondiale des océans, placée sous l'égide des Nations-Unies, l'Office français de la biodiversité vous invite à renouer avec les loisirs nautiques mais appelle à la plus grande vigilance en cette période d'intense nidification des oiseaux pour éviter leur dérangement. Pour vous accompagner dans vos activités, l'Office français de la biodiversité a développé un outil original d'information et de sensibilisation sur le littoral breton permettant à chacun d'être acteur de la préservation de la biodiversité : le site internet C mon Spot.

Des populations fragiles conditionnées par la réussite de leur nidification



Nid d'huîtrier-pie (Marie Le Baron / OFB)

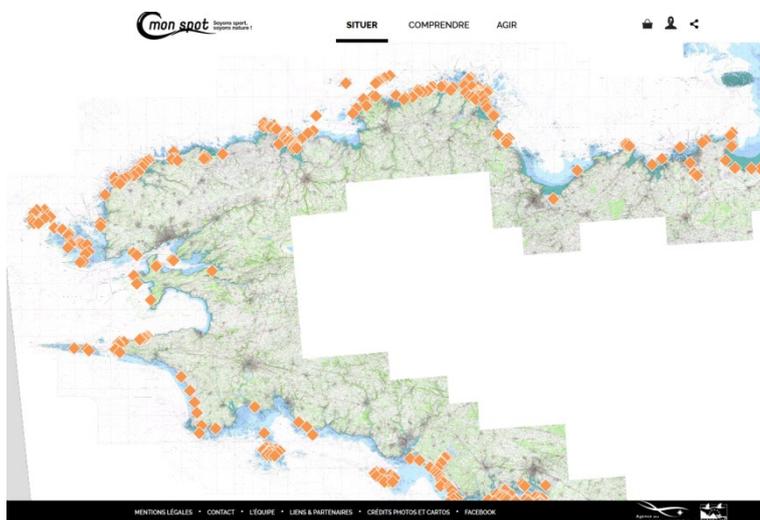
Cette reprise des activités de plein air sur les bords de mer coïncide avec la pleine saison de nidification d'oiseaux menacés comme les gravelots, les huîtriers-pie, les sternes ou encore les goélands. Ces espèces nichent à même le sol, sur des plages ou sur des îlots peu végétalisés, à l'abri des prédateurs terrestres (chiens, renards...), des dérangements et des coups de vent. Avec son linéaire de côte et ses nombreux îlots, la Bretagne joue un rôle majeur en France pour la nidification des oiseaux marins.

Très sensibles au dérangement, qui peut perturber fortement leur reproduction et donc impacter le renouvellement des populations, ces espèces patrimoniales sont fragiles et, pour nombre d'entre elles, en déclin.

Certaines espèces nichant en haut de plage, comme les gravelots à collier interrompu, le grand gravelot ou l'huîtrier-pie, ont également pu profiter d'une tranquillité exceptionnelle pendant les 2 mois de confinement pour s'installer sur des plages habituellement plus fréquentées, rendant leur nichée particulièrement vulnérable à l'heure du déconfinement.

Un outil interactif au service de la biodiversité : C mon Spot

Chacun peut désormais se renseigner sur la sensibilité du littoral à la nidification des oiseaux marins. Le site C mon Spot et la page Facebook associée, animée par l'OFB, proposent ainsi une cartographie interactive et pédagogique du littoral breton, ainsi que des recommandations pour adapter sa pratique des activités sportives en évitant le dérangement des oiseaux et des phoques.



Conçu grâce aux données fournies par les gestionnaires d'aires marines protégées et les associations naturalistes, l'outil permet la localisation des plages et des spots de pratiques sportives à enjeux, donne des informations sur les espèces présentes et des conseils pour éviter leur dérangement.

Quelques bonnes pratiques à partager :

Entre mars et juillet selon les sites, des oiseaux nichent sur les îles, îlots, plages et falaises. Soyez attentif à leur présence et à leur comportement. Eloignez-vous si vous constatez une agitation, des cris d'alarme et des vols. Durant cette période, il est préférable de naviguer à bonne distance des îles et essentiel de respecter les interdictions de

débarquement. Lors de promenade sur la plage, soyez vigilant aux nids de gravelots en haut de plage et privilégiez les balades sur le bas de l'estran. Si vous avez un chien, tenez-le en laisse pour éviter les vols inutiles. »

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité né de la fusion de l'ONCFS et de l'AFB exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.